

Concertation sur les jeunes - DARES
3 novembre 2016

La situation des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Belgique

Maritza López Novella
Bureau fédéral du Plan, Bruxelles



plan.be

Plan

1. Situation des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail belge
2. Système éducatif, salaire minimum et caractéristiques de l'assurance chômage
3. Mesures de soutien à l'emploi qui réduisent le coût salarial
4. Autres mesures qui visent à soutenir l'emploi des jeunes peu qualifiés
5. Recommandations

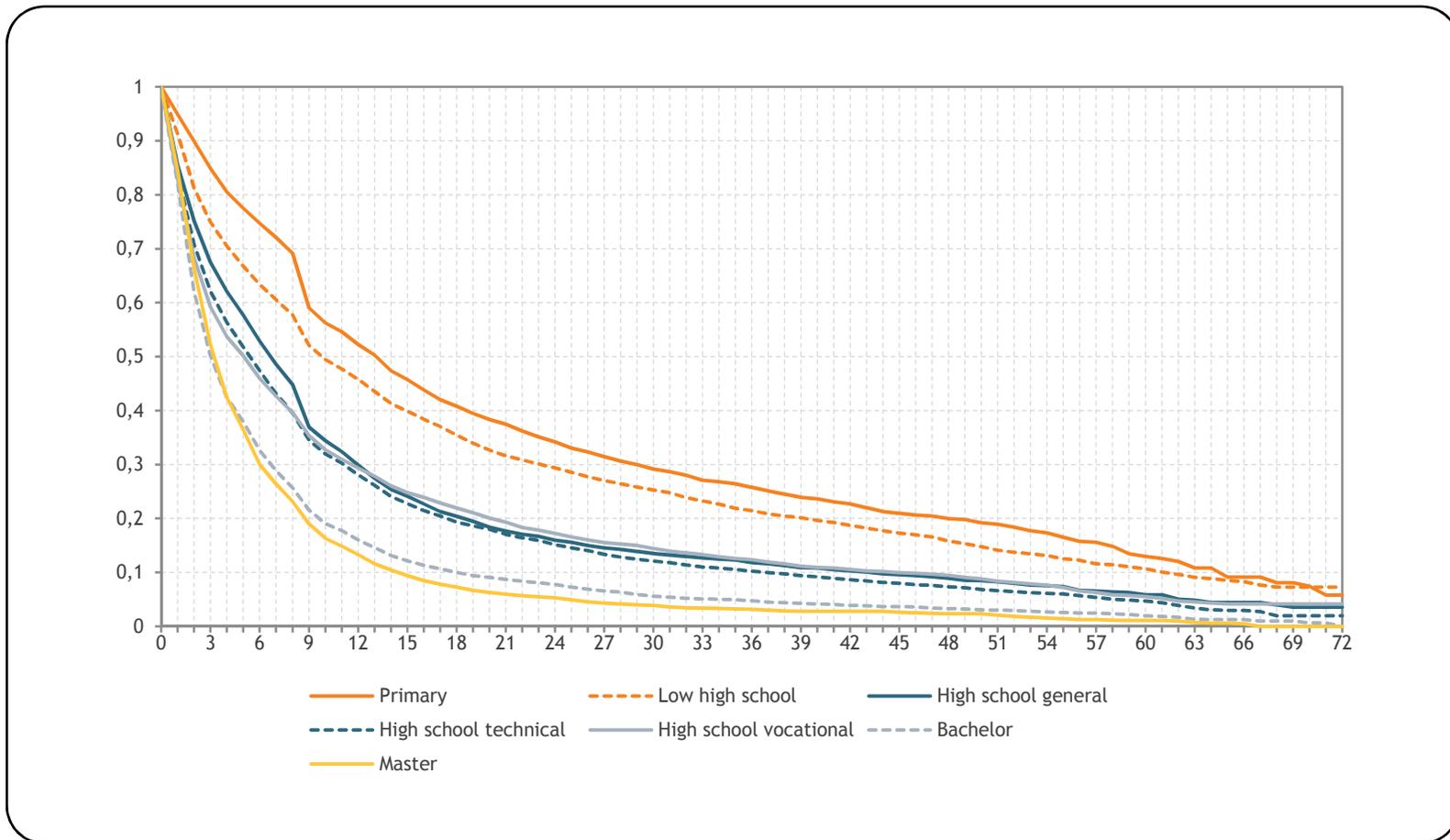
Chômage des jeunes structurellement élevé en Belgique

- Eurostat: moyennes annuelles 2007-2015

	Taux de chômage (< 25 ans)	Taux de chômage (25-54 ans)	Rapport	Différence
Belgique	20,9%	6,9%	3,0	13,9%
France	22,2%	7,8%	2,9	14,4%
Pays-Bas	9,0%	3,8%	2,4	5,2%
Allemagne	9,0%	5,8%	1,6	3,3%
UE 28	20,1%	8,2%	2,4	11,9%

- Taux de chômage de 33,2% pour les jeunes peu qualifiés contre 14,0% pour les hauts qualifiés

Fonctions de survie en chômage par niveau d'études (cohorte 2009)



Chômage de jeunes structurellement élevé en Belgique

- Durée d'emploi des jeunes peu qualifiés sortant de l'école parmi les plus faibles de l'OCDE
 - ✓ Un peu plus d'un an pendant les 5 premières années (Høj, 2013)
- Différences régionales importantes
 - ✓ Maintien au fil des décennies d'un taux de chômage élevé des jeunes peu qualifiés, dans l'absolu en Wallonie et à Bruxelles, et par rapport à la moyenne régionale du taux de chômage en Flandre

Chômage de jeunes structurellement élevé en Belgique

- Jeunes issus de l'immigration beaucoup plus touchés par le chômage que dans d'autres pays européens (38% contre 30% in UE28)
 - ✓ Importance de la discrimination (Baert et al, 2013)

Facteurs qui peuvent expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes peu qualifiés

- Enseignement secondaire caractérisé par
 - ✓ Orientation précoce (entre 12 et 14 ans selon la Communauté linguistique) → Effets négatifs sur populations défavorisées (Piopiunik, 2013)
 - ✓ Système en cascade → Dévalorisation des filières professionnelles et techniques
 - ✓ Taux de redoublement élevé et en augmentation (36% en 2012)

Facteurs qui peuvent expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes peu qualifiés

- Enseignement secondaire caractérisé par
 - ✓ Faible exposition au marché du travail (OCDE, 2013)
Combinaison travail-études très rare
Scolarité à temps partiel dans filière professionnelle très peu utilisée (seulement 3% des jeunes de 15-29 contre 35% aux Pays-Bas en 2008)
 - ✓ Décrochage scolaire des groupes à risque

Facteurs qui peuvent expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes peu qualifiés

- Salaire minimum élevé
 - ✓ Barèmes minima sectoriels encore plus élevés
 - ✓ Différentiel entre productivité et coût du travail défavorable à l'occupation de travailleurs peu qualifiés, en particulier s'ils sont jeunes (Ryckx et al., 2015)
 - ✓ Suppression progressive de la dégressivité pour les jeunes entre 18 et 20 ans (2013-2015) mais réintroduction avec compensation pour la perte salariale nette (2017?)

L'assurance chômage et exigences en matière de recherche d'emploi

- Allocations de chômage « illimitées dans le temps »
 - ✓ Procédure de contrôle du comportement de recherche depuis 2004 → exclusions possibles
 - ✓ Allocations relativement faibles (65% salaire brut plafonné les 3 premiers mois)
 - ✓ Dégressivité progressive à partir du 4^{ème} mois et allocation forfaitaire après 4 ans (€484 à €1090 bruts par mois selon situation familiale)
- Allocations d'insertion pour les jeunes qui n'ont jamais travaillé

Nouvelles mesures « d'activation » visant les jeunes depuis 2012

- Stage d'insertion d'un an + 2 évaluations positives
 - ✓ €400 bruts (cohabitant)
- Contrôle du comportement de recherché renforcé
 - ✓ Entretiens en T+7 et T+11
- Allocations d'insertion limitées à 36 mois (auparavant illimitée)
- Allocations d'insertion limitées à 24 ans (auparavant 30 ans)
 - ✓ Mesures d'accompagnement plus intenses
- Suppression des allocations d'insertion pour les jeunes de moins de 21 ans sans CESS
 - ✓ Risque de les éloigner encore plus du marché du travail

Mesures de réductions de cotisations sociales patronales et personnelles

- Réduction «structurelle » (durée illimitée)
 - ✓ Montant de l'allègement forfaitaire (150 euro/mois)
 - ✓ Effets d'aubaine importants → plus efficace si ciblage sur les travailleurs dont le coût salarial est un élément déterminant d'embauche et de licenciement (BFP, 2005; Cockx et al., 2005)
- Mesures de réductions de cotisations patronales pour la rétention et l'engagement de «groupes cibles»
 - ✓ Allègement temporaire (max 4 ans)
 - ✓ Durée et montant dépendent de l'âge, la qualification, le niveau de salaire, la durée d'inscription comme DE et l'origine
 - ✓ Croissance de la productivité peut être faible pour les jeunes peu qualifiés (Cockx et al., 2004)

Mesures de réductions de cotisations sociales patronales et personnelles

- Combinaison avec « allocation de travail » ou « activation » des allocations de chômage
 - ✓ Allocation temporaire de 350-500 euro par mois (max 4 ans)
 - ✓ Nombreuses mesures qui changent dans le temps, complexité des modalités et des formalités, etc. → risque de non-recours de la part des employeurs et des demandeurs d'emploi (BFP, 2016)
- Combinaison avec des réductions de cotisations personnelles
 - ✓ Mesure « bonus à l'emploi » pour lutter contre les pièges à l'emploi

Autres mesures de soutien aux jeunes (peu qualifiés)

- Nombreuses mesures régionales d'accompagnement dans la recherche d'emploi
 - ✓ Conseils personnalisés, formations gratuites, sélection d'offres d'emploi, etc.
- Garantie Jeunes (région bruxelloise - depuis 1/1/2015)
 - ✓ Accompagnement renforcé pour tous les jeunes de moins de 30 ans
 - ✓ Solution d'emploi, stage ou formation dans les 6 mois après l'inscription des jeunes qui sortent de l'école

Autres mesures de soutien aux jeunes (peu qualifiés)

- Autres mesures
 - ✓ Bonus de démarrage (< 18 ans, 500-750 euro))
 - ✓ Stage de transition en entreprise (200 euro + allocation journalière de l'ONEM)
 - ✓ Formation professionnelle individuelle (prime de productivité)
 - ✓ ...

Recommandations

- Réforme de l'enseignement qui retarde l'orientation, adresse le décrochage scolaire et met en place un système performant d'enseignement professionnel en alternance
- Suppression des embauches temporaires ciblées sur les jeunes peu qualifiés et remplacement par subvention permanente bas salaires (Cockx, 2013)
- Cibler l'accompagnement sur les jeunes peu qualifiés plutôt que sur tous les jeunes
- Attention aux mesures d'activation qui risquent de désactiver les jeunes peu qualifiés
- Besoin urgent d'évaluation des mesures mises en place